



30 bis, rue des boulets
75011 PARIS
tél. : 01 43 70 56 87
email : sudeducation92@gmail.com
site : <http://sudeducation92.ouvaton.org>

SUD-Education 92
vous propose
Deux journées de formation syndicale
« Droits et revendications des personnels »
sur le temps de travail,
Jeudi 21 janvier et vendredi 22 janvier 2016
De 9h à 17h00
Au local de SUD-éducation 92
30 bis, rue des boulets
Paris (11^e) - M^oRue des boulets/ RER Nation

Précision statutaire:

Chaque travailleur-euse de la Fonction Publique (titulaire ou non, syndiqué-e ou non) peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an. La demande doit être faite, sur le modèle ci-dessous, un mois à l'avance au plus tard auprès de l'autorité compétente et par voie hiérarchique

C'est-à-dire que tu dois envoyer ou déposer impérativement ta demande pour ce stage au plus tard le : 21 décembre 2015

**modèle de demande pour les personnels
dépendant de l'Etat:**

Le (date)

(personnels du 2nd degré) : A M. le Recteur
sous couvert du chef d'établissement

(personnels du 1er degré) : A Mr le Directeur Académique

M./Mme (Nom, Prénom, fonction, affectation) demande à pouvoir bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours en application de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la cession de formation qui se déroulera les 21 et 22 janvier 2016 concernant les droits et revendications des personnels au local parisien de SUD (30 bis rue des Boulets) sous l'égide du Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)- 144 bvd de la Villette 75019 PARIS.

signature

**modèle de demande pour les personnels dépendant
d'une collectivité territoriale:**

Le (date)

(agents des lycées) : A M. le président du Conseil Régional
(agents des collèges) : A M. le président du Conseil Général

sous couvert du chef d'établissement

M./Mme (Nom, Prénom, fonction, affectation) demande à pouvoir bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n°85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer à la cession de formation qui se déroulera les 21 et 22 janvier 2016 concernant les droits et revendications des personnels au local parisien de SUD (30 bis rue des Boulets) sous l'égide du syndicat SUD-Education 92 et du Centre d'Etude et de Formation Interprofessionnel Solidaires (CEFI Solidaires)- 144 bvd de la Villette 75019 PARIS.

signature